

29^e ANNÉE.

N^{os} 1 et 2 - JANVIER-JUIN 1935

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

CHAMPENOISE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Siège Social : à REIMS



IMPRIMERIE A. ROBAT
3, rue d'Orfeuil, CHALONS-SUR-MARNE (Marne)

1935



Le CACHET DES VÊTEMENTS
GILLET-LAFOND
EST INCOMPARABLE



REIMS

ÉPERNAY

Maison de 1^{er} ordre pour le Vêtement

29^e ANNÉE

Nos 1 et 2 - JANVIER-JUIN 1935

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Procès-Verbal de la séance du 27 Janvier 1935.

Procès-Verbal de la séance du 31 Mars 1935.

Compte-rendu financier, année 1934.

La préhistoire et la protohistoire dans le Département de la Marne.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Procès-Verbal de la séance du 27 Janvier 1935

Le S. A. C. s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le dimanche 27 janvier, sous la présidence de M. DUPUIS, vice-président.

MM. SAVY, BOUXIN, GOBENSE, BEAUSSERON, M. et M^{me} BRY, M^{mes} MORGEN, CHRISTIANS, M^{lle} THOMAS, MM. HU, SIMONNET, LOUIS, GENTEUR, COURTY, BRISSON, LOPPIN et LIMMÈS, ainsi que plusieurs invités assistaient à la séance.

MM. MOREAU, POULAIN et MÉNÉ étaient présents à la réunion du comité.

MM. MARCHANDEAU, MENNECIER, DENEUX, SARAZIN, GARDEZ, PRIEUR, abbés FAVRET et HENNEQUIN, FORZY, LAIRE s'étaient excusés, de même que MM. le docteur MEUGY, LARMIGNY, COUTIER et MAQUART, retenus par suite d'une fâcheuse confusion de dates, à la réunion des Amis du Musée de Rethel.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et des lettres de remerciements adressées à la société par les familles BELLEVOYE et MACK.

Le compte-rendu financier pour 1934 est approuvé.

Le président, au nom de tous, remercie la Municipalité de Reims pour la subvention qu'elle a généreusement accordée à notre groupement et félicite M. Bry, en raison de sa récente nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

La Société Archéologique Champenoise présente ses condoléances sincères aux familles des sociétaires décédés au cours de l'année 1934 : MM. Claes, membre d'honneur, conservateur du Musée des Antiquités d'Anvers ; Bellevoye Lucien et Mack Serge, de Reims ; Couvreur Modeste, de Boujacourt ; Triquenaux de Montcornet et Eymann, de Sézanne.

Communications et présentations. — M. Savy fait part de l'importante découverte d'objets préhistoriques et protohistoriques faite à Blondfontaine, près de Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).

Après lecture d'une étude documentaire sur l'« Art ornemental chez les Gaulois », M. Dupuis nous présente deux parures féminines trouvées dans le cimetière du « Fer à Cheval », à Bétheniville (Marne). Sur un très beau torques avec ornements caractéristiques en relief, symbole de l'S et Palmettes, on remarque deux chatons, situés près des tampons dans lesquels des cabochons de corail étaient fixés.

M. Simonnet rend compte de la découverte d'une station néolithique à Hauviné (Ardennes), puis il présente à ses collègues un grand nombre de silex choisis parmi les quinze cents pièces qu'il a recueillies sur cet emplacement.

M. Brisson présente une magnifique série d'objets gaulois provenant de deux groupes de tombes situées à Corroy (Marne) lieuxdits « Au-dessus des Roseaux et S^t-Mard » : six torques, huit bracelets, cinq fibules en bronze, deux épées avec incrustation de corail, une lance et divers fragments d'armes. Les objets en bronze sont tout à fait analogues à ceux que M. Léon Morel a découverts dans les sépulcres de Pleurs et de Connantre, villages situés auprès de Corroy, où M. Morel avait déjà fouillé au lieu-dit « Pont

de l'Isle ». L'ornementation des torques constituée par des anneaux et des boucles accotés et soudés et, aussi, par des petits tores saillants sur le corps du cercle, est du même style. Les ornements sont disposés pareillement sur le pourtour du cercle, en forme de figures géométriques, selon le symbole du nombre trois.

Sur une épée présentée par M. Brisson, on voit une partie de vêtement grossier qui est restée adhérente sur le fourreau, un morceau de tissu semblable recouvre l'épée trouvée à Connantre par M. Morel. M. Brisson est invité à fournir un rapport sur cette intéressante découverte dès que les fouilles seront terminées.

M. Dupuis suivra les travaux de déblaiement et étudiera, s'il y a lieu, le mobilier des tombes gallo-romaines récemment découvertes à Heutréguville (Marne).

Sur la proposition de plusieurs membres de la S. A. C., on décide de procéder de suite à la mise au point d'un projet d'exposition.

Pour terminer, on adresse des remerciements à M. Jules Bloumine, photographe, ainsi qu'à M. l'abbé Hennequin, pour leur participation, à titre gracieux, à la conférence de M. l'abbé Favret.

La société effectuera une sortie au printemps prochain : Visite du Musée des Amis du Rethémois et du Porcien, à Rethel.

Le Secrétaire : Ch. LIMMÈS.

Procès-Verbal de la séance du 31 Mars 1935

La S. A. C. s'est réunie en assemblée extraordinaire le dimanche 31 mars 1935, en l'Hôtel de Ville de Reims, afin d'élire un nouveau président et de pourvoir au remplacement de plusieurs membres d'honneur et du comité, sous la présidence de M. SAVY, vice-président.

Assistaient à la séance : MM. DUPUIS, CARLIER, LARMIGNY, M. et M^{me} MORGEN, M. et M^{me} BRY, M. et M^{me} Albert NOEL,

M. et M^{me} BENOIST, M^{lle} THOMAS, MM. MOREAU, GOBENSÉ, BEAUSSERON, GENTEUR, MENÉ, LOUIS, RENARD, FINOT, FOSSOYEUX, D^r MEUGY, M^e GOURY, MAQUART, LAIRE, POULAIN, BESSEVILLE, FLORION et LIMMÈS, ainsi que de nombreux invités.

S'étaient excusés : MM. MARCHANDEAU, MENNECIER, DENEUX, BOUXIN, SARAZIN, Abbé FAVRET, D^r GUEILLOT, FORZY et GARDEZ.

M. Savy adresse tout d'abord, au nom de la S. A. C. toute entière, ses condoléances sincères aux familles de deux de ses membres récemment décédés : MM. Bosteaux-Homère de Cernay-les-Reims et Courty Paul de Reims, ainsi qu'à M. le D^r Comte en raison du deuil qui vient de l'affecter.

Il fait part ensuite de la démission de notre sympathique président M. Logeart qui, en raison de son état de santé, ne croit plus pouvoir assumer ses importantes fonctions.

Sur la proposition du comité, M. Dupuis, vice-président est élu à l'unanimité en remplacement de M. Logeart.

En considération du dévouement dont il a toujours fait preuve depuis la fondation de la Société, M. Logeart est nommé président d'honneur de la S. A. C. aux applaudissements de toute l'assemblée.

Nomination de membre d'honneur et de membres du comité. — Sur la proposition du comité, sont nommés : membre d'honneur, M. Gustave LAURENT ; membres du comité : MM. BRY, HU, LAIRE, D^r MEUGY.

Admission de nouveaux membres. — Sont admis comme membres actifs : MM. NEUVILLE, Château d'Etoges (Marne) ; BESSEVILLE, 118, boulevard Saint-Marceaux, Reims ; TARDY, 40, rue Gambetta, Reims ; BENOIST Edouard, 34, rue Eustache-Deschamps à Vertus (Marne) ; LASSEAUX, à Signy-l'Abbaye (Ardennes) ; PICARD Paul, 8, rue du Château à Epernay.

Le président adresse ses plus cordiaux souhaits de bienvenue à nos nouveaux collègues.

L'assemblée extraordinaire est levée.

M. Dupuis prend alors la présidence de la séance ordinaire.

Il remercie chaleureusement ses collègues pour leur témoignage de sympathie.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est approuvé.

Communications. — Par M. Brisson : A propos des poids de filet trouvés dans l'Arne. — Par MM. A. Brisson et Duval : Poids de tissage (ou prétendus tels) trouvés dans trois gisements différents et datés : Foyers néolithiques du « Pré à Vaches », commune de Morains (Marne). Incinération de la fin de l'époque gauloise, lieudit « Les Grands-Arbres », commune de Normée (Marne). Cimetière gallo-romain de « L'Homme-Mort » à Ecury-le-Repos (Marne).

— Par M. Pierre Hu : Découverte récente d'une grotte néolithique à Villevenard (Marne).

Présentations. — Par MM. A. Brisson et Duval : Mobilier provenant des tombes du cimetière gaulois des « Terres de Monsieur », commune de Bergères-les-Vertus (Marne) : deux bracelets en bronze, un bracelet en fer, un bracelet en jayet, un collier composé de perles d'ambre et de verre bleu, fusaïole, ferrements en forme de crochets (dénommés poignées de cercueil par Morel ?), un magnifique bracelet de bronze orné de dessins en relief (stylisation de l'S) que l'on rencontre rarement.

Par M. R. Loppin : Boucles d'oreilles, un fermoir d'aumônière et une fibule en argent : boucles de sandales et ferrures de coffret en bronze, un collier de perles en pâte de verre, époque mérovingienne.

— Par M. Benoist : Plusieurs boucles de ceinture, deux fibules, une pince à épiler, boucles de sandales, en bronze. Un collier composé de perles en verre et de différentes pièces de monnaies romaines du bas-empire. Un peigne en os très bien conservé, orné de très beaux motifs gravés et découpés à jour, époque mérovingienne).

— Par M. Bosteaux-Cousin (trouvaille du 17 mars) : plusieurs vases cylindriques en terre noire, un torques, deux bracelets d'adulte, deux bracelets d'enfants (sépulture double), une pince-agrafe en bronze. Un curieux vase à fond plat avec couvercle ; ce vase, qui possède trois anses de suspension en forme d'oreillettes perforées, le couvercle est pareillement pourvu au centre d'un appendice perforé, présente beaucoup d'analogie avec certaines poteries de la fin du néolithique. M. Bosteaux-Cousin montre ensuite un vase en bronze provenant du même cimetière, et dont

la configuration est celle d'une petite assiette gauloise, mais les bords sont sensiblement plus élevés. Ces deux dernières pièces ont-elles déjà été décrites ou rencontrées dans les sépultures des différentes périodes de l'âge du fer dans notre région ?

— Par M. Bry : Un bracelet de bronze garni d'amulettes et de pendeloques enfilées sur le cercle lui-même : fragment de défense de sanglier avec gravures, amulette crânienne, pendeloque en bronze avec ornement trilobé, deux perles en verre et une perle d'ivoire réparties de chaque côté de deux très grosses perles d'ambre.

— Par M. Méné : Un fauchard d'époque indéterminée.

— Par M. Dupuis : Trois cruches avec anses, d'époque gallo-romaine, provenant d'un fond d'habitation qui devait en contenir 70 ou 80, il en reste une trentaine qui sont intactes. Ces cruches se trouvaient au milieu d'un amas d'ossements de pores et de porcelets mélangés à des débris de poterie paraissant beaucoup plus ancienne, sur une profondeur de deux mètres. Dans la couche archéologique supérieure, à 0 m. 60 de profondeur, parmi des vases ou leurs débris, trois monnaies gauloises en potin, catalaunes, ont été recueillies.

— Par M. Carlier : Un poids en forme de pyramide trouvé dans une fosse à incinération à Bray (Ardennes) lieudit « La Ceinture ».

— Par M. Maquárt, qui présente, au nom de ses collègues du Musée de Reihel, un moule en terre cuite destiné à la fabrication des fibules de bronze, qui a été trouvé sur l'emplacement de l'oppidum de Nandin (Ardennes). L'agencement de ce moule permet d'obtenir simultanément un grand nombre d'exemplaires ; d'après sa disposition on peut reconnaître facilement les procédés employés par les fondeurs de l'époque. Cette pièce, peut-être unique, en parfait état de conservation, figurera probablement à notre exposition du mois de juin prochain.

La séance est levée à 16 h. 45.

Le Secrétaire : Ch. LIMMÉS.

COMPTE-RENDU FINANCIER

ANNÉE 1934

Recettes :

Caisse au 31 Décembre 1933.....	2608.76
Cotisations	2337.30
Intérêts Caisse d'Épargne.....	16.62

Dépenses :

Impression bulletins et clichés...	1065.25	
Imprimés pour convocations.....	128.20	
Frais d'envoi, bulletins et convoca- tions, recouvrement des cotisa- tions par poste.....	134.80	
Achat de publications pour biblio- thèque	26.05	
Pour Membres décédés, couronnes et frais d'avis.....	150.25	
Excursion à Soissons.....	240. »	
Frais pour conférence Abbé Favret	450.45	
Cotisation A. F. A. S	33. »	
Frais au compte chèques	4.40	
	<hr/>	
	2232.40	
BALANCE.....	2730.28	
	<hr/>	
	4962.68	<hr/> <hr/>
		4962.68

En Caisse au 31 Décembre 1934 : 2730.28

comme suit :

Compte chèque Postal.....	839.45
Caisse d'Épargne	1173.74
Participation au groupement hypothécaire B. Rég.....	500. »
Caisse trésorier.....	217.09
	<hr/>
TOTAL.....	2730.28

La préhistoire et la protohistoire dans le Département de la Marne

Conférence donnée
à la Société Archéologique Champenoise, à Reims,
le 16 décembre 1934

par M. l'Abbé Favret.

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est très volontiers que j'ai accepté l'aimable invitation de nos collègues à la Société Archéologique Champenoise de venir vous entretenir ce soir de Préhistoire et de Protohistoire. Si aimable que fut l'invitation, je m'excuse cependant de ne pas répondre aux différents désirs qui m'ont été exprimés.

« Parlez-nous de Glozel », m'avait-on dit. Hélas ! Glozel, c'est de l'histoire ancienne, mais qui n'a rien de préhistorique, bien que, maintenant, paraît-il, on trouve de l'authentique au champ des morts. Cela prouve que depuis 1927 les droits d'entrée au grand musée ont permis d'en acheter. Mais, malheureusement, cet authentique n'est plus du pur Glozélien.

Glozel est mort, mais les Glozéliens sont toujours vivants et se démènent avec une activité digne d'une meilleure cause. Il y a même un bon abbé, excellent homme, paraît-il, qui prétend le sauver au nom de l'orthodoxie catholique contre les mécréants que nous sommes, nous les antiglozéliens ou, plutôt, les antifumistes. Que vient faire l'orthodoxie en cette galère ? Il paraît aussi que l'on aurait trouvé dans le vallon de Duranthon — qu'est-ce qui ne sortira pas du vallon des morts ? — une tête humaine portant barbe. Cette tête serait nécessairement authentique, puisque l'abbé Favret, dit-on, au cours de fouilles récentes, aurait trouvé, lui aussi, une tête humaine avec barbe, également, et que, selon lui, cette tête serait néolithique. J'ai vainement demandé au journaliste qui m'apprenait cette bonne nouvelle de

me préciser les circonstances dans lesquelles j'aurais fait cette trouvaille que j'ignore complètement ; j'attends toujours la réponse ! Vous le voyez, c'est toujours aussi sérieux. Assez donc pour cette fumisterie.

D'autres amis m'avaient dit : parlez-nous de vos fouilles. Ce serait, je crois, un peu monotone. Aussi, ai-je préféré, comme on dit, couper la poire en deux et ce soir nous nous occuperons de la Préhistoire et de la Protohistoire générale dans le département de la Marne — division toute artificielle, sans doute, mais qui a l'avantage de fournir un cadre précis — en insistant un peu sur les quelques travaux que j'ai pu faire ici ou là, et en les illustrant de quelques clichés.

Vu l'étendue du sujet, je le ferai nécessairement très sommairement, très incomplètement, je m'en excuse d'avance, mais la seule nomenclature des trouvailles demanderait plusieurs heures. Ne faisant guère que poser quelques jalons, je m'en tiendrai surtout à ce que l'on pourrait considérer comme les spécialités de la Champagne : certains faits néolithiques et les cimetières des âges du fer.

*
* *

Délibérément, je laisserai de côté tout ce qui précède le Chelléen dans nos régions : éolithes et préchelléen que l'on peut rencontrer çà et là dans nos ballastières.

Qu'il y ait, dans ces énormes dépôts de cailloux d'alluvions, des pièces qui ont reçu de mains humaines une forme déterminée, on ne saurait le nier ; mais il faut une extrême prudence pour affirmer que telle ou telle pièce porte bien des retouches intentionnelles, alors que rien, par ailleurs, ni morphologie indiscutable, ni stratigraphie, ni foyer, ni traces d'atelier ou d'habitat ne peuvent décèler, même de loin, un travail humain.

Au dernier congrès de la Société Préhistorique française, à Périgueux — en Dordogne, remarquez-le bien, où de telles trouvailles paraîtraient toutes naturelles — un chercheur spécialisé dans cette branche, apportait tout un lot de cailloux. Il les présentait à l'abbé Breuil qui de son œil finaud les examinait et les repoussait les uns après les autres, en en mettant seulement quelques-uns de côté... qui pouvaient être quelque chose.

Dans le même ordre d'idées, moi-même ai eu jadis entre les mains, chez le bon D^r Capitan, d'excellents moulages des fameux silex d'Ipswich, et je vous avoue que j'étais très impressionné par ces formes archaïques où il paraissait, à première vue, bien difficile de ne pas reconnaître un travail intentionnel. Mais mon émotion diminuait au fur et à mesure que je me remémorais que cette dizaine de cailloux était un choix fait entre des milliers d'autres déjà sévèrement sélectionnés sur le terrain, et l'histoire des éolithes de Mantes revenait à ma mémoire.

Sans doute il ne faut pas mépriser ces documents qui, un jour, pourront peut-être servir d'instruments d'études sérieuses ; mais pour le moment, ne les interprétons qu'avec la plus grande prudence.

En dehors de ces pièces dont nous ne pouvons actuellement faire état, les nombreuses ballastières qui bordent nos rivières champenoises nous fournissent d'abondants exemplaires des industries du paléolithique inférieur : chelléen, acheuléen, acheuléo-moustérien, des coups de poing en particulier, de formes et de dimensions variées. On les récolte, en général, vers la base des dépôts, dans la zone des gros graviers. Ils ont subi les frottements du charriage et ont souvent leurs arêtes émoussées. Les collections Pistat en offraient de nombreux échantillons et vous pouvez aussi en admirer de beaux spécimens dans les collections Gardez au musée de la ville de Reims.

Quelle conclusion scientifique peut-on tirer de ces découvertes ?

Celle-ci seulement, il me semble, que les plateaux ou les terrasses desquels sont descendues ces reliques lors des grands transports fluviaux déterminés par la fonte des glaciers ou les précipitations abondantes de la fin de l'époque moustérienne, alors que nos vallées de la Marne et de l'Aisne avaient plusieurs kilomètres de large, avaient été habités par des populations chelléennes ou acheuléo-moustériennes, et cela longtemps peut-être avant que se produisit ce transport. Ce ne sont pas là des industries *in situ*, en stratigraphie. On ne peut même pas conclure que telle ou telle pièce est antérieure à telle ou telle autre sous prétexte qu'elle occupe un niveau inférieur, car il est possible — et même vraisemblable — que tel niveau supérieur de la ballastière ait été formé par l'apport d'éléments plus anciens que ceux

qui avaient été roulés antérieurement, ce qui s'est nécessairement produit quand l'érosion décapait des stations horizontalement, dans l'ordre inverse de leur formation, enlevant d'abord les dépôts les plus récents, les dépôts supérieurs, puis les dépôts inférieurs, les plus anciens.

Notons cependant que la trouvaille que fit aux environs de Vienne-la-Ville notre collègue Chenet, donne quelques indications supplémentaires, puisqu'elle nous révèle, dans la Marne, une industrie moustérienne de l'os et l'utilisation des molaires d'*éléphas*.

Nous ne sommes guère plus heureux quand nous avons à faire à des stations de surface, fussent-elles assez homogènes, comme celle des grès lustrés des environs de Fismes, par exemple. Sans doute, nous pouvons conclure à un *facies* local d'une industrie bien déterminée et chercher à la rapprocher de ce que nous pourrions connaître de similaire ailleurs ; mais c'est tout.

On y trouve des pièces, très belles parfois, qui appartiennent indubitablement au paléolithique inférieur ; leur morphologie les apparente à l'Acheuléo-Moustérien ; elles dénotent une industrie locale *in situ* ; elles indiquent l'existence d'un habitat à proximité ; mais rien de plus. Ce qui serait intéressant, ce serait de découvrir les traces de cet habitat qui ne peut être très loin, s'il n'a pas été emporté par les érosions qui ont constitué les ballastières.

A plus forte raison, on ne peut tirer de conclusions importantes des trouvailles de surface d'outillage paléolithique, si nombreuses, si belles soient-elles, telles que l'on peut en faire sur presque tous nos plateaux tertiaires et qui sont abondamment représentées dans les collections locales. Il n'y a même plus ici localisation d'une industrie homogène, mais simplement traces d'habitat temporaire, de passage, ou perte d'outillage et d'armes qui peuvent être de provenances et d'époques très différentes, tellement différentes qu'à côté d'une magnifique pointe moustérienne, on peut parfois rencontrer, à Etoges, par exemple, une pierre de fusil de 1814. Il n'y a plus transport, mais seulement dépôt accidentel — en prenant le mot dépôt dans un sens très large.

Et cependant, cette abondance relative de trouvailles permet de conclure que des tribus paléolithiques assez nombreuses parcouraient déjà nos contrées il y a des milliers et des milliers

d'années, y semant les débris de ce que J. de Baye appelait leur industrie vagabonde.

J'ai dit « trouvailles de surface ». Le terme n'est pas tout à fait juste. Si beaucoup de ces objets sont recueillis en surface, c'est qu'ils y ont été ramenés par les travaux de culture ou autres, et cela de plus en plus depuis l'introduction de la charrue-brabant dans nos régions. Mais, en général, ils reposent un peu au-dessous de la surface du sol, dans le loess qui fut recouvert par l'humus dans la suite des âges — remarquez qu'il peut s'agir d'une durée de 20, 30 mille ans et plus. — On pourrait vraisemblablement les y retrouver, avec sans doute des foyers qui fourniraient alors quelques données comparables à celles qu'on peut recueillir dans les dépôts classiques du midi. Et, personnellement, j'ai l'intention d'essayer un jour, avec mon ami J. Prieur, de soulever un peu le voile des quelques centimètres d'humus qui recouvrent, par exemple, le beau gisement des Pâtis d'Etoges-Fèrebrianges.

Pouvons-nous espérer retrouver dans la Marne des grottes ou des abris sous roche susceptibles de révéler des dépôts stratigraphiés du paléolithique inférieur ? il est difficile de répondre. Et pourtant, les vagabonds qui ont semé leur industrie sur nos plateaux devaient bien habiter quelque part. Mais nos calcaires, très délitables, ont dû s'effriter depuis cette époque lointaine et ensevelir les foyers sous leurs ruines. Et puis, reste l'hypothèse, très plausible, de quelques préhistoriens qui attribuent cette industrie vagabonde à des tribus de chasseurs venus de loin, de très loin même, dans la belle saison et qui n'auraient laissé chez nous que des campements de plein air, précisément ces foyers qu'il s'agirait de retrouver sous l'humus des plateaux.

*
* *

Alors que le paléolithique inférieur est assez largement représenté chez nous, comment se fait-il que le paléolithique supérieur fasse défaut ? Du moins le prétend-on.

Mais, d'abord, est-il bien certain que parmi les industries de surface il ne se trouve aucune pièce aurignacienne, solutréenne ou magdalénienne ?

Rappelons-nous d'abord, que les industries de ces époques sont des industries d'éclats travaillés, donc multiformes ; puis,

qu'il n'y a pas qu'une technique de taille aurignacienne, solutréenne, magdalénienne, mais presque autant que de régions archéologiques, presque autant que de stations, ce qui a amené des subdivisions très et même trop nombreuses, chaque archéologue voulant avoir la sienne ; et, enfin, que rien, souvent, ne ressemble plus, par exemple, à une pointe solutréenne qu'une pointe néolithique, que rien ne ressemble plus à un gros grattoir magdalénien qu'un petit grattoir néolithique. Moi-même ai recueilli en plein milieu néolithique un grattoir sur bout de lame qui paraîtrait et serait peut-être même à sa place dans la récolte que j'ai faite dans un abri de pur solutréen en Dordogne. Dans les collections du musée d'Épernay, et dans les autres aussi, sans doute, il serait facile d'extraire des séries néolithiques des pièces qui représenteraient bien un ensemble paléolithique supérieur, où l'on trouverait même des burins. En dehors de pièces absolument typiques, toujours assez rares, bien malin celui qui pourrait, sans se tromper, faire dans un mélange de trouvailles de ces deux époques une discrimination sûre.

Il y a pourtant, paraît-il, des savants qui ne s'y trompent pas et qui du premier coup d'œil vous classent silex, poteries, tout, dans le bon casier. Au Congrès des Sociétés Savantes, à Toulouse, en 1933, j'ai eu la chance de rencontrer un de ces spécialistes à qui un de mes amis présentait le mobilier de différentes stations bien déterminées, sans erreur possible, par leur stratigraphie. Immédiatement, notre infailible savant déterminait tous les échantillons sans hésiter, mais aussi sans tomber juste une seule fois.

Cette détermination par la seule morphologie, j'avoue que je ne me sens pas capable de la faire sérieusement ; mais cela ne m'empêche pas de croire qu'il n'y a pas, dans la Marne, de coupure entre le paléolithique supérieur et le néolithique. Seulement, il faut trouver le trait d'union, le mésolithique.

Ce mésolithique existe-t-il dans la Marne ? Avant de répondre oui, *a priori*, je voudrais savoir en quoi il consiste : Azilien ou Tardenoisien. Plus les découvertes se multiplient, plus la question devient complexe et s'obscurcit. Azilien et Tardenoisien ne sont-ils pas d'abord un peu deux aspects d'une même civilisation ?

Nous avons tout de même dans la Marne, la patrie du Tardenoisien, c'est-à-dire de cette industrie microlithique à formes géométriques dont le point de départ est la lame fragmentée, et le

nord-ouest du département a fourni, avec l'Aisne, à Montbani qui est comme le berceau du Tardenoisien, de bonnes séries qui passaient, encore en ces dernières années, pour des séries typiques. Mais voilà que le Lot, la Dordogne, la Corrèze... nous font concurrence.

Le Cuzoul de mon ami Niederlander, maire de Rocamadour, avec ses sept niveaux bien nets et son squelette intact ; Sauveterre-la-Lémance, de Coullonge, avec ses subdivisions ; et aussi peut-être le gisement récemment découvert au Roc Barbeau, lui aussi avec un squelette qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, viennent tout renverser et suscitent, dans les recherches, une émulation dont le résultat le plus clair, pour le moment, est de tout bouleverser. Pauvre squelette du Roc Barbeau ! on a bien discuté pour savoir s'il est moustérien ou tardenoisien, rien que ça ! Aujourd'hui, tout de même, on le classe au Sauveterrien. Restons bien humbles !

Attendons donc que les protagonistes soient d'accord sur ces divisions et que le Commandant Octobon, toujours plus passionnément attaché à cette besogne, débrouille l'écheveau qui s'emmêle un peu plus chaque jour. Contentons-nous de récolter avec soin et d'étudier, à la lumière de ces dernières découvertes, notre Tardenoisien qui demeure tout de même un Tardenoisien authentique.

Pour savoir s'il a été précédé ici par l'Azilien, il faudrait encore pouvoir préciser ce qu'est cet étage qui n'est peut-être qu'un étage à facies spécial du Tardenoisien. A moins que ce soit celui-ci qui soit un Azilien un peu spécial. C'est l'impression que j'ai rapporté de mes fouilles avec Niederlander et Lacam dans le Lot, au Cuzoul, plutôt Tardenoisien, et à l'Abri Pagés, plutôt Azilien. Au dernier Congrès de la Société Préhistorique Française, à Périgueux, l'accord n'existait pas encore.

Je n'ai fait jusqu'ici allusion qu'à l'industrie lithique, car en dehors des débris paléontologiques fossilisés, les industries de l'ivoire, de l'os, et, à plus forte raison, du bois ont disparu, rongées par les agents atmosphériques et chimiques.

La Marne ne peut donc pas prétendre faire grande figure dans l'étude des époques paléolithiques et ce qu'elle en possède ne peut guère servir pour des études sérieuses. Mais elle est assez riche, par ailleurs, pour s'en consoler facilement.

*
* *

Le Néolithique lui offre déjà de beaux dédommagements.

Je passe rapidement sur les très nombreuses stations de surface des plateaux tertiaires. Là, pêle-mêle, on peut récolter à peu près tous les types de l'industrie néolithique, depuis le tranchet dit campignien jusqu'à la fine pointe de flèche aux délicates barbelures, véritable bijou qui nous conduit déjà aux âges du Bronze. Mais encore une fois, tout cela pêle-mêle. Rarement, ce que nous appelons une station nous offre des types bien définis, de facture bien homogène, sans mélange, susceptibles de servir de base à une classification.

Aussi, plus même que pour notre paléolithique des plateaux, la prudence est de mise, d'autant plus que la morphologie qui peut servir, quelques fois, au paléolithique, est ici encore plus imprécise. Et pourtant, que de jeunes confiances — et même de moins jeunes — inconscientes des difficultés, tirent volontiers des conclusions de quelques faits particuliers, croyant découvrir, dans cette industrie, elle aussi bien vagabonde, ici plus fréquemment que là, tel ou tel type que pour les besoins d'un baptême, on déclare caractéristique d'un gisement. Les divisions du Campignien et du Robenhausien sont déjà bien désuètes ; combien plus vite passeront celles que l'on nous propose aujourd'hui. Au dernier Congrès de Périgueux, le commandant Octobon, président de la Commission de Néolithique à la Société Préhistorique Française, avouait que cette époque nous est moins bien connue que le Paléolithique et que tout était à refaire, précisément parce que, jusqu'ici, on ne s'est guère appuyé que sur des découvertes de surface, alors que, en dehors d'une trouvaille bien délimitée : tombe, grotte..., une seule chose peut servir comme point de départ : la stratigraphie.

Or, il faut bien le reconnaître, aujourd'hui encore, les seules études sérieuses sur le sujet sont celles de M. P. Vouga, qui, grâce aux fouilles méthodiques qu'il dirige dans le lac de Neuchâtel, en particulier, a pu établir une classification rationnelle reposant sur des éléments stratigraphiés. Et remarquons bien que sa classification n'est pas spéciale à la Suisse ; de nom-

breux recoupements permettent de l'appliquer à un immense domaine, sinon à tout le domaine néolithique, à notre région en particulier. Sa classification doit donc servir de point de départ pour subdiviser — pas trop, cependant — le second âge de la pierre, et ce qu'il faut, en présence d'une découverte nouvelle, jusqu'à plus ample informé, c'est rechercher dans laquelle des cases de P. Vouga elle doit rentrer.

En dehors de ses innombrables ateliers de surface, dispersés sur tous les plateaux tertiaires de la Marne, notre département ne manque pas de dépôts néolithiques *in situ*, et, même, dans certains cas, nous jouissons d'un véritable monopole.

Il y a d'abord, signalés depuis longtemps, les foyers des vallées ; de la vallée de la Marne, en particulier. Ce ne sont peut-être que de simples campements volants des pêcheurs dont on retrouve, parmi les galets des rivières, les poids de filet encore assez mal connus. Ces foyers mériteraient une étude sérieuse. Ils confinent d'assez près, à mon avis, aux âges du Bronze. Il se pourrait même qu'il y ait parmi eux des foyers des âges du Fer. On les trouve immédiatement au dessus des grèves du thalweg, alors que, déjà, à la base de ces dépôts de grèves, on peut aussi recueillir du néolithique authentique. R. Lemoine en possédait quelques échantillons provenant de sondages exécutés dans la vallée de la Marne entre Jâlons et Condé lors de l'établissement d'un ponceau. Moi-même en ai ramassé quelques beaux échantillons lorsque, pendant la guerre, l'on construisit, au-dessus de Châlons, à travers la vallée, la voie de raccordement de Nuisement-sur-Coole à Saint-Hilaire-au-Temple.

L'industrie lithique de ces foyers est très médiocre. La céramique y est abondante, de fabrication locale très grossière ; elle pourrait aussi bien appartenir au Bronze qu'au Néolithique. La civilisation du Bronze, ne l'oublions pas, n'est que la suite de la civilisation néolithique, uniquement modifiée, au début du moins, par l'importation du métal. Si l'on voulait être logique, il faudrait, dans les classifications, diviser ainsi ; Paléolithique — Néolithique et Bronze — Fer, l'Énéolithique ou Chalcolithique n'étant que les toutes premières manifestations de la transition du Néolithique au Bronze.

C'est dans un de ces foyers que furent trouvés, entre Epernay

et Chouilly, les os gravés que M. Max Machet présentait il y a 25 ans à la Société Archéologique Champenoise.



Fig. 1. — Tête humaine sculptée dans une tête de fémur de bovidé, trouvée par M. Max Machet. Cette tête est imberbe, mais sur la photo la matière spongieuse donne l'aspect d'une barbe.

Nous sommes mieux fixés quand nous nous trouvons en présence, non de simples foyers de camps volants, mais de véritables fonds de cabane, très nombreux probablement, comme ceux du Bronze, mais peu explorés jusqu'ici, en partie parce que cela rapporte peu de belles pièces tout en demandant beaucoup de travail. Citons cependant ceux qu'a exploités notre collègue Brisson, aux sources du Petit-Morin et qui sont susceptibles de fournir de bons renseignements sur les nombreuses populations qui se pressèrent dans cette région. Il y a là un ensemble, qui, sous réserve d'études plus approfondies, se place vers la fin du Néolithique moyen de Vouga.

Les sépultures néolithiques proprement dites, ne manquent pas non plus dans le département. Sans parler de celle de Menneville qui ne nous appartient pas puisqu'elle est dans l'Aisne, mais dont le mobilier, aujourd'hui au musée de la Ville de Reims, permet d'en faire une bonne étude, nous pouvons citer, entre autres, celles fouillées jadis par Morel à Lignon et à Cloyes ; celle de Montcetz-l'Abbaye explorée, ainsi que le cimetière des Varennes de Dormans, par A. Nicaise ; surtout celle de Frignicourt sur laquelle le Docteur Mougins a recueilli d'excellents renseignements que le Docteur Capitan a pu étudier avec soin et classer à la fin du Néolithique et même au début du Bronze. On ne peut pas non plus ne pas signaler l'ensemble néolithique d'Ante dont notre ami Chenet a exposé la découverte dans notre Bulletin.

Aux sépultures se rattachent les ossuaires dont un des plus importants est celui découvert par E. Schmitt dans la ballastière de la Croix des Cosaques à Châlons. Citons aussi celui du lieu-dit Pons-Ludon, à Reims, mis au jour en 1896, et celui d'Aulnay-sur-Marne.

D'autres découvertes importantes, mais dont on ne peut guère faire état et tirer des conclusions utiles — et je ne dis pas cela pour critiquer, car la première avait lieu en 1861 et la documentation était alors encore bien imprécise — furent celles de Mizy, près Leuvrigny, et celle de la grotte-dolmen de la Garenne, de Verneuil. N'oublions pas non plus les puits funéraires de Tours-sur-Marne fouillés par Armand Cuequ, Morel et Nicaise. Un d'eux a même fourni une perle de cuivre, qui ne le date pas nécessairement au Chalcolithique, mais pourtant l'en approche. Aussi bien, autant que nous pouvons en juger par les comptes-rendus plus ou moins complets que nous possédons, ces différentes trouvailles, sauf cependant une probablement plus ancienne faite par Nicaise à Saint-Martin-sur-le-Pré, semblent se placer vers la fin des âges de la pierre, vers l'extrême fin même pour Frignicourt et pour Tours-sur-Marne.

La Marne a peu, ou du moins n'a plus aujourd'hui que peu de monuments mégalithiques.

Quand on a dénombré cinq ou six pierres levées, dont une

seule classée comme Monument Historique, on a terminé l'inventaire des menhirs (Congis, Forêt du Gault, Avize...):

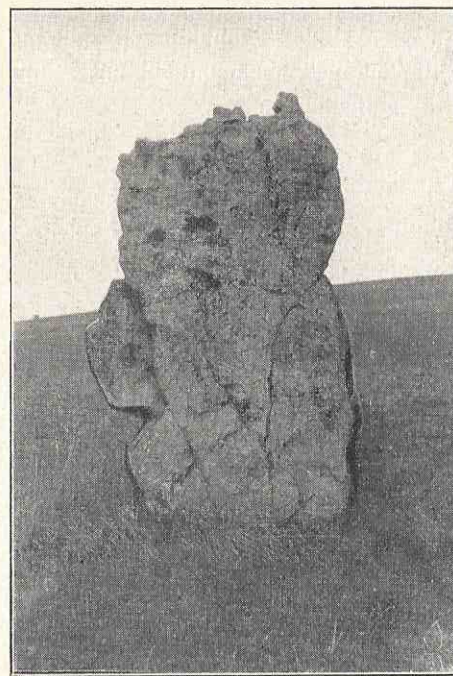


Fig. 2. — *Menhir de Congis.*

Les dolmens sont encore moins nombreux. Un était classé à Nuizy depuis 1887 ; moi-même ai fait classer, comme souvenir surtout, les ruines d'un second à Montmirail. J'ai également assuré le classement en 1930, de l'allée couverte du Reclus. Avec le dolmen enterré de Barbonne, classé en 1921, c'est tout, jusqu'à nouvel ordre.

Il en existait jadis un auprès de Reims, à Champigny, d'un type spécial qui est celui que nous retrouvons à Barbonne et qui semble avoir été celui des différentes grottes dolmens de Mizy, Verneuil... C'est une fosse creusée dans le sol et recouverte d'une ou plusieurs tables de pierre supportées par d'autres pierres plus petites. Cela constitue tout de même un dolmen au sens étymologique du mot, mais un dolmen enterré.

Celui de Champigny contenait les ossements de cinq ou six individus et une grande lame de silex. Les pierres en ont été transportées à Reims et le monument reconstruit dans le square de la Mission. Pistat en a publié une étude.

Le dolmen enterré de Barbonne fut exploré par E. Schmitt et Beuve, le mobilier, pauvre, consistait surtout en quelques haches polies et en lames.

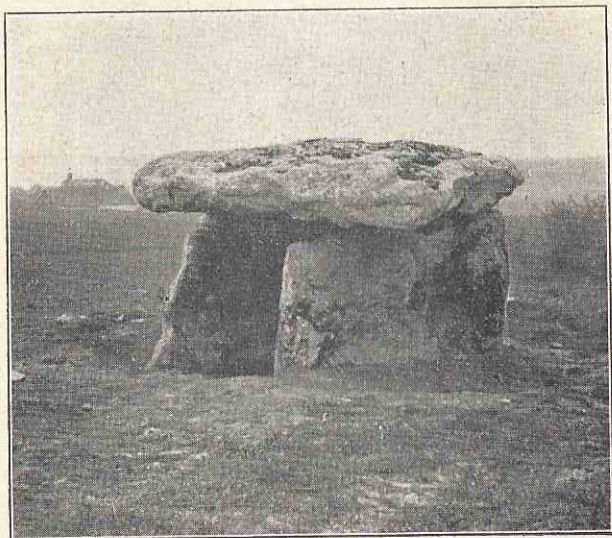


Fig. 3. — Dolmen de Nuizy, dit « Pierre de Ste Geneviève » (après restauration).

Le véritable dolmen, du moins tel qu'on le conçoit généralement, existe encore dans le département. Déchelette, s'appuyant sur les travaux de la Commission des Monuments Mégalithiques, en signalait 11, et, primitivement, il devait y en avoir beaucoup plus. Mais la plupart ont été détruits, tels ceux de Congy et aussi de Potangis, où il y en avait encore trois au milieu du siècle dernier. Un de ceux-ci appartenait probablement à l'âge du Bronze.

Mais le meilleur et presque le seul spécimen qui en subsiste encore est celui de Nuizy, commune de Fontaine-Denis, appelé Pierre de sainte-Geneviève.

Complètement renversé, récemment encore, il vient d'être relevé grâce à une subvention des Beaux-Arts. La restauration exacte a été facilitée par le fait que la base du principal support, celui de l'ouest, était restée contre son callage, ce qui a permis de le redresser exactement dans sa position primitive. La table de recouvrement est une belle dalle de grès de plus de 9 mètres carrés, épaisse de 50 centimètres en moyenne. Les travaux de restauration ont permis de constater qu'il avait été vidé de son contenu à une époque très ancienne puisque sur son sol j'ai recueilli des tessons gallo-romains et mérovingiens ; il est probable qu'on a voulu l'utiliser comme abri. Dans les déblais, en partie retrouvés en avant, j'ai encore récolté quelques tessons de vases caractéristiques, une petite pointe de lance en silex lacustre, un percuteur-polissoir, et trois flèches à tranchant transversal.

Mais le monument mégalithique le plus complet, aujourd'hui, dans la Marne est celui du Bois du Reclus, près de Corfélix, dans la vallée du Petit-Morin.

Surpris de voir en plein bois un gros amoncellement de pierres que dominait une grande dalle dressée, M. le sénateur H. Merlin me le signala comme pouvant être les ruines d'un monument mégalithique. Les premières constatations ne laissèrent aucun doute ; on était bien en présence d'un dolmen. Je le fis classer et obtins une subvention pour sa restauration. Il s'agissait en réalité d'une allée couverte sous tumulus ayant servi d'ossuaire. Ses dimensions sont : hauteur intérieure, 1 m. 20 ; largeur moyenne intérieure 1 m. 20 ; longueur intérieure, 5 m. La plus grande table de couverture mesure 3 m. 55 × 2 m. La dalle du fond a 2 m. 70 de hauteur sur 2 m. 90 de largeur à la base. L'allée elle-même est formée par huit piliers de grès ou de meulière qui ont dû être, dans certains cas, surélevés par des calages de cailloux, disposition qui était un point faible dans la construction et qui a pu être cause de sa chute.

Etabli sur un lit de chaux et d'argile jaune clair, de 70 centimètres d'épaisseur environ, le monument est enrobé dans un tumulus de terre dont le plan est ovale, avec deux diamètres de 5 m. 50 et 12 m., et construit en écharpe, comme à cheval sur l'allée. C'est là une disposition très rare.

Ce tumulus, tout au moins dans sa partie Est, était formé de différents niveaux.

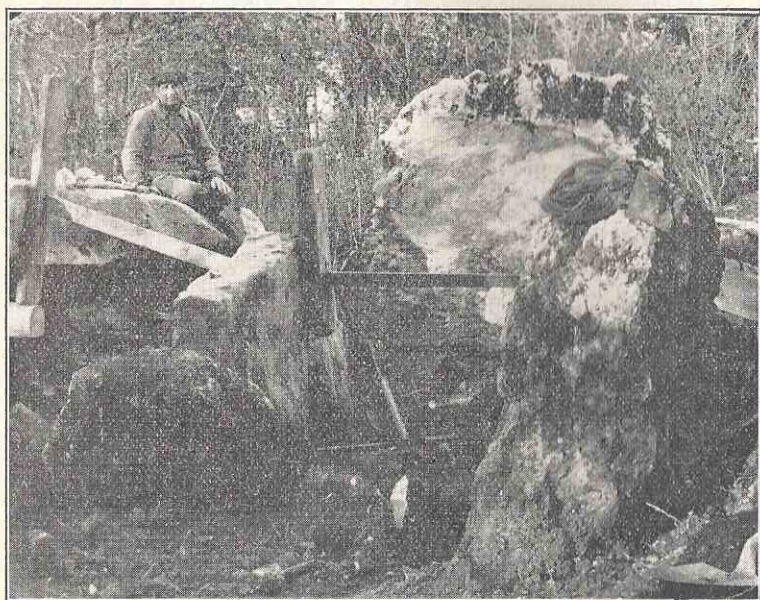


Fig. 4. — *Allée couverte du Bois du Reclus.*

- a) *En cours de restauration.*
- b) *Après restauration.*

De bas en haut, on remarquait une première couche de vase argileuse de marais, gris-noir, de 25 à 35 centimètres d'épaisseur, puis une argile blanc gris, ou plutôt une marne siliceuse, paraissant avoir subi légèrement l'action du feu et pris, par place, une teinte rosée, constituait une couche de 50 centimètres environ et recouvrant en partie les tables sur lesquelles on en a retrouvé des traces. Le tout était complété par une couche de moëllons de meulière colmatés par l'humus, ayant subi, eux aussi, l'action du feu.

La hauteur totale du monument, y compris le soubassement de chaux et d'argile jaune, atteignait, vers le centre, au-dessus de l'allée, environ 3 m. 30.

Sous ses éléments renversés, j'ai retrouvé un magma d'ossements humains, peut-être un mètre cube et demi, dans un mélange inextricable qui caractérisait bien un ossuaire, sans aucune connexion des os entre eux.

Dans ce magma, débité à la main, j'ai recueilli quelques fragments de deux ou trois vases, trois coquilles tertiaires percées en pendeloques, une dent de sanglier, deux talons d'emmanchure de hache et le manche d'un petit tranchet, en bois de cerf, plusieurs lames dont quelques-unes retouchées, une en particulier, en silex de Pressigny, formant un superbe poignard de 18 centimètres de long, un petit grattoir, une vingtaine de pointes de flèches à tranchant transversal, douze pointes ordinaires parmi lesquelles prédomine le type en losange et neuf haches polies.

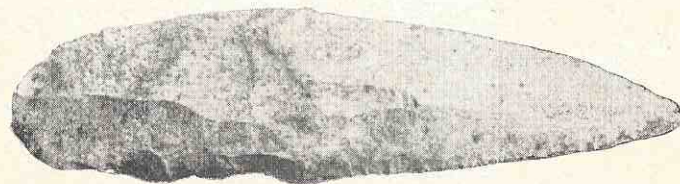


Fig. 5. — *Poignard en silex de Pressigny, provenant de l'ossuaire du Reclus. (Longueur : 18 centimètres).*

A noter, et nous y reviendrons, que ces haches n'étaient pas dans le magma osseux, mais contre les parois du monument.

Cet ossuaire paraît appartenir à la même époque que les grottes sépulcrales néolithiques dites « de la vallée du Petit-Morin ».

Ces derniers monuments jalonnent surtout le pied de la falaise

tertiaire entre le Petit-Morin et la Marne, mais débordent largement ces extrêmes, puisqu'on les trouve à Villeneuve-Saint-Vistre, à Saudoy, au sud, et qu'au nord il faut probablement reconnaître leurs sœurs dans la grotte de Livry et dans celles signalées aux environs de Cernay-les-Reims par Bosteaux-Paris.

C'est un type de monument funéraire préhistorique qui peut être considéré comme propre à la Marne, bien qu'on en puisse rencontrer quelques-uns dans les départements limitrophes.

La première mention que l'on en trouve semble celle qui en est faite dès 1806 lors de l'aménagement du pavillon de M. Moët, sur le versant est de Sarran, commune de Chouilly. A l'ouest du même massif, en 1822 et 1823, deux nouvelles grottes furent signalées du côté de Longue-Fontaine. Une quatrième fut mise au jour à Plivot en 1828. Mais nous manquons de renseignements sur ces premières découvertes. Il a fallu qu'en 1851, on trouvât de nouvelles grottes à Sarran, pour que Godart, puis l'abbé Barré attirassent l'attention sur ces hypogées.



Baron J. de Baye

Mais ce qui mit en valeur cette richesse archéologique, ce furent les fouilles méthodiques que J. de Baye entreprit, à partir de 1871, surtout sur les rives du Petit-Morin, en bordure des marais de Saint-Gond, à Villevénard, Courjeonnet, Coizard-Joches, Vert-la-Gravelle, etc... et qu'il a exposées dans son magnifique ouvrage *l'Archéologie préhistorique*, ouvrage qui a vieilli, sans doute, mais qui, longtemps, est demeuré le seul et le meilleur instrument de travail de l'archéologue champenois et aussi de

l'archéologue tout court ; quand nous le jugeons, souvenons-nous qu'il a plus d'un demi-siècle.

Depuis, de nouvelles grottes ont été étudiées par M. Rolland, dans la même région et par moi-même à Sarran.

Il s'agit là de monuments funéraires destinés à recevoir les restes des Néolithiques qui peuplaient les grandes plaines en contrebas de l'auréole tertiaire du Bassin de Paris et dont plusieurs devaient former les tribus lacustres dont on retrouve les restes dans le marais. Ici, très probablement, comme d'ailleurs dans les marais de la Vaure, entre Pleurs et Vouarces, il y aurait un grand intérêt, mais aussi, hélas ! une grande dépense, à faire des fouilles méthodiques pour étudier cet habitat lacustre qui paraît avoir été très important et dans lequel M. Rolland a déjà fait quelques sondages intéressants.



Fig. 7. — *Intérieur d'une grotte sépulcrale néolithique (Coizard).*
Au second plan : Antégrotte.
Au fond : Couloir d'accès.
De chaque côté de la porte : Une hache.

Toutes ces grottes, peut-être plus de deux cents, sont dans l'ensemble du même type : un couloir d'accès creusé en plan incliné descendant à trois ou quatre mètres, conduit à une ouverture parfois très étroite, par laquelle on pénètre dans une salle creusée dans le banc de craie et dont les dimensions peuvent

varier entre deux et trois mètres en chaque sens, avec une hauteur moyenne de 1 m. 20 à 1 m. 50. Ordinairement, cette salle est précédée d'une plus petite appelée, non pas antigrotte, ce qui ne signifie rien, mais antégrotte. Quelques fois aussi on trouve des grottes doubles, c'est-à-dire deux grandes salles séparées par un pan de craie réservé lors du creusement et percé d'une ouverture assez grande. C'est là le type ordinaire de Sarran. Dans la grande salle étaient déposés les corps, suivant un ordre très variable, mais aussi, parfois, sans ordre, en ossuaire. Le nombre des corps variait de deux ou trois à trente ou quarante.

Personnellement, j'ai du mal à accepter la théorie de ceux qui veulent voir dans certaines de ces grottes des habitations pour vivants. Ce qui ne veut pas dire qu'accidentellement certaines ne furent pas débarrassées de leurs ossements, déposés alors en ossuaire dans une grotte voisine, pour servir momentanément d'habitat, si, par exemple, l'incendie ayant détruit les huttes lacustres, il fallait emprunter aux morts leur demeure. En 1914, quelques-unes servirent ainsi aux habitants de Villevenard pour se mettre à l'abri des obus.

Le mobilier que l'on y recueille est bien homogène : poteries grossières, nombreuses pendeloques en coquillages, complets ou découpés en rondelles ; outillage en os assez rare ; comme armes : haches polies, parfois encore dans leur gaine de bois de cerf, très abondantes pointes de flèches à tranchant transversal et, mais plus rares, pointes de flèches ordinaires avec prédominance du type en losange.

Comme on le remarque souvent dans les dépôts néolithiques de nos régions, les haches n'étaient pas disséminées au hasard dans les grottes. Elles étaient déposées le long des parois, leur tranchant tourné vers le haut, et semblaient jouer un rôle de protection des morts. Nous avons constaté le même rite dans l'allée couverte du Reclus.

Or ce culte funéraire de la hache, nous le retrouvons indiqué dans les sculptures qui ornent ces grottes et qui sont une des richesses archéologiques de la Marne. Grâce à une subvention du Conseil Général et au concours des ateliers du Musée de Saint-Germain, j'ai pu faire exécuter les moulages de toutes ces sculptures qui ont été déposés au Musée d'Épernay. C'est actuellement une collection unique.

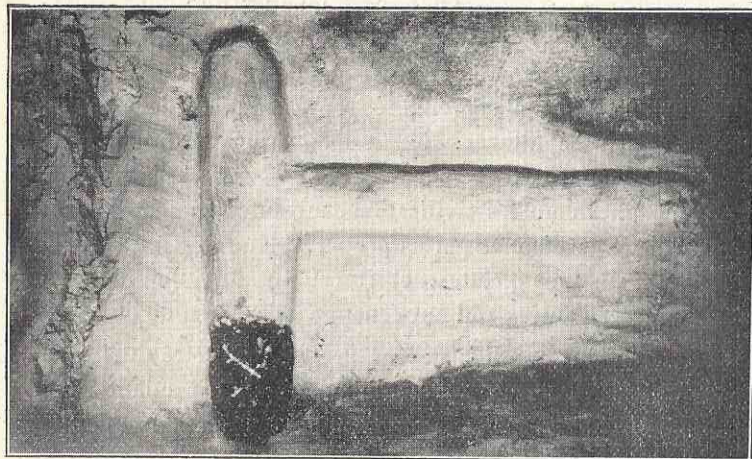


Fig. 9. — Hache sculptée dans une grotte de Coizard.

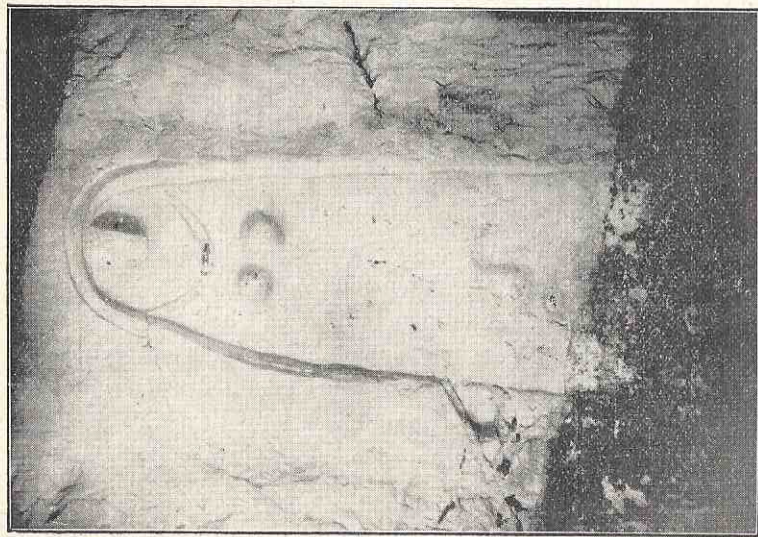


Fig. 8. — Figure anthropomorphe dans l'antégrotte de la grotte sépulcrale de Coizard.

Vous connaissez les reproductions que J. de Baye a données, malheureusement pas toujours très exactement, de ces sculptures. Il y a d'abord quatre représentations humaines que tous considèrent comme des divinités protectrices des tombeaux. Une est même armée d'une hache, et c'est peut-être, pour l'époque néolithique, une des toutes premières représentations de la hache, arme sacrée des sépultures. Nous retrouverons désormais cette arme — ou, plus tard, le poignard — accompagnant les sculptures anthropomorphes dans les civilisations suivantes et même jouant seule ce rôle de gardiennes par sa propre vertu. On en relève au moins neuf dans nos grottes, et il est possible que l'on en identifie encore d'autres qui ont échappé à l'examen de de Baye.

L'ensemble du mobilier de ces grottes peut être attribué à une époque assez avancée du Néolithique, mais cependant à un Néolithique franc, à ce que Vouga appelle, d'après ses belles études sur les palafittes suisses, le Néolithique moyen. Certains voudraient le faire descendre jusqu'au Chalcolithique, surtout sous prétexte que de Baye aurait trouvé dans une de ces grottes une perle de cuivre. Mais il s'agit là d'un fait assez discutable. Il existe bien dans les collections de Baye, au Musée de Saint-Germain, une perle de cuivre, mais personne ne sait trop d'où elle vient. J. de Baye, que j'ai plusieurs fois interrogé sur ce sujet, affirmait n'avoir jamais trouvé cette perle dans ses grottes.

Et quand bien même cela serait, je ne crois pas que l'on puisse en tirer argument, pas plus que de la perle trouvée par Morel dans un puits funéraire de Tours-sur-Marne. Les transactions commerciales étaient assez actives entre l'Orient et nos régions pour que soit arrivée en Champagne, comme un bijou riche, une perle de cuivre provenant de régions en avance sur nos Néolithiques. Le cuivre était connu et même utilisé en Chaldée quinze ou vingt siècles avant la fin des temps néolithiques dans nos régions. Une perle dans deux cents grottes ne saurait d'ailleurs déterminer une civilisation et même cette rareté exceptionnelle serait à elle seule une première preuve qu'il ne peut s'agir que d'un bijou d'importation.

Cela cependant nous laisse tout de même supposer que ce seront les assez proches descendants de nos habitants des palafittes des marais de Saint-Gond qui vont bientôt constituer

les tribus des âges du Bronze, car, ne l'oublions pas, ce sont ces mêmes populations qui vont évoluer de la pierre au bronze.

*
*
*

Et alors une conclusion par *a priori* s'impose à nous ; les nombreuses tribus néolithiques de Champagne ont dû laisser derrière elles d'aussi nombreuses tribus à l'époque suivante et si certains croient voir entre le Néolithique et les âges du Fer en Champagne un hiatus, ils raisonnent mal : si le Bronze est peu représenté chez nous, c'est peut-être plutôt parce qu'il a été moins trouvé et moins cherché.

Dès aujourd'hui, j'ai déjà un dossier de plus de soixante communes où le Bronze est signalé et je me propose d'en établir une étude détaillée, grâce en particulier aux notes et croquis nombreux que m'a confiés mon vieil ami l'abbé Breuil et qui présentent cet inestimable avantage d'avoir été recueillis avant la guerre et de nous conserver ainsi, par exemple, les dessins des objets de bronze préhistoriques que possédait le Musée de Reims et qui ont disparu dans l'incendie de 1914.

Il y a peu de cachettes du Bronze chez nous, mais cependant, il y en a tout de même : Chamery, Festigny, Courdemanges ont fourni de bonnes trouvailles.

Les découvertes isolées sont nombreuses mais peu connues. Les dragages de la Marne, en particulier, ont donné pas mal de choses, telle une très belle épée du Bronze III recueillie à Port-à-Binson et déposée au Musée d'Épernay.

Mais la voie qui paraît indiquée aux bonnes volontés qui voudraient étudier cette époque, ce serait d'explorer les nombreux fonds de cabanes disséminés un peu partout dans les plaines crayeuses de la Champagne. Peut-être aussi ailleurs, mais là, le travail est plus aisé et les repérages plus faciles. Notre collègue Brisson a déjà eu d'excellents résultats, toujours dans la région des sources du Petit-Morin, chez les descendants des Néolithiques dont il avait déjà fouillé les habitats.

Oh ! sans doute, je ne conseille pas ce genre de recherches à celui qui veut de beaux objets, des bibelots de vitrine ; il perdrait son temps et le jeu n'en vaudrait pas la chandelle. Il ne recueille-

rait guère que des tessons informes de poterie grossière, qui pourtant ont tout de même leur langage.

En compagnie de mon bon ami de fouilles J. Prieur, j'ai vidé un de ces fonds de cabanes sur le territoire de Bergères-lès-Vertus. La récolte a consisté en une épingle de bronze et en des centaines et des centaines de tessons de céramique, le tout recueilli dans sept ou huit mètres cubes de terres passées au crible. Il n'y avait pas de quoi faire évanouir d'émotion les amateurs de beaux bibelots. Et pourtant, grâce à la patience de mon ami et aux heures de puzzle qu'il y a consacrées, ce fond de cabane nous a donné des indications importantes sur la céramique du Bronze en Champagne aux troisième et quatrième âges. Nous avons envoyé à P. Vouga, alors occupé à explorer les couches stratifiées des âges du Bronze dans le lac de Neuchâtel, des échantillons de vases ornés et des dessins des formes restituées. Il n'a voulu les examiner que quand son exploration fut terminée et sa réponse a été celle-ci : « Tous vos échantillons, sauf un, je les retrouve dans les couches que je viens d'étudier », et il affirmait l'unité de civilisation entre les palafittes de Neuchâtel et les fonds de cabane de la Champagne.

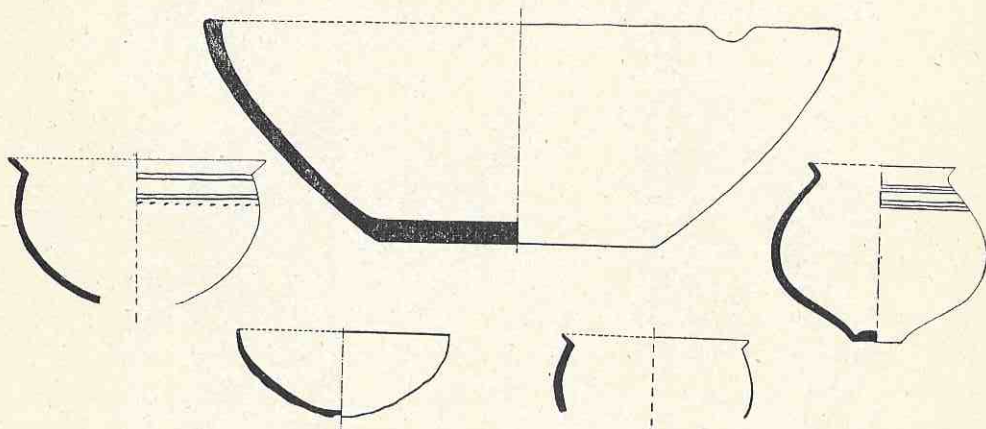


Fig. 10. — *Fond de cabane de Bergères-lès-Vertus.*
Restitution de quelques formes de vases.

Parmi les monceaux de tessons, mon patient collaborateur avait réussi à retrouver et à rapprocher les éléments de quelques

vases ou, tout au moins, à restituer graphiquement d'une manière précise, les formes d'une quinzaine. Un, en particulier, que M. Champion, l'habile directeur des ateliers du Musée de Saint-Germain, put reconstituer complètement, est d'un type inédit mais dont M. Vouga possède quelques éléments provenant de Neuchâtel. Rien que ces résultats payaient largement des sueurs que nous avait coûtées ce fond de cabane et fournissait pour nos régions une documentation de premier ordre. Avis encore une fois aux amateurs qui ne craindraient pas leurs peines. Une note sur cette trouvaille paraîtra bientôt dans le *Bulletin* de la Société.

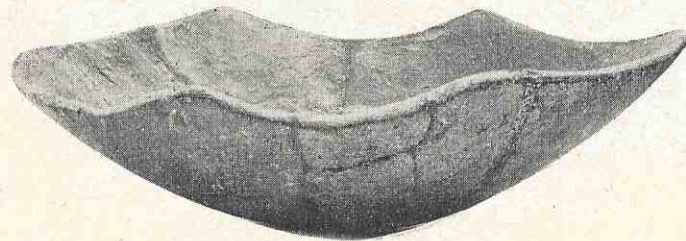


Fig. 11. — *Fond de cabane de Bergères-lès-Vertus.*
Vase naviculaire à bords ondulés.

Le Bronze ne manque donc pas dans la Marne, mais il faut le chercher. Quelques fois, cependant, on le trouve plus facilement et je veux dire un mot de deux découvertes importantes faites fortuitement et qui nous conduiront des âges du Bronze à ceux du Fer.

La première eut lieu à Villeneuve-Saint-Vistre.

Remarquons d'abord que le territoire de ce village possédait autrefois deux dolmens, qu'on y a découvert récemment une grotte sépulcrale néolithique, qu'il n'est qu'à quelques kilomètres de Nuizy et de la Pierre Sainte-Geneviève et guère plus loin de Potangis qui est connu par ses trois dolmens aujourd'hui détruits dont un a donné un riche mobilier du Bronze. Nous sommes bien là en plein domaine néolithique et d'héritage néolithique.

Or, en 1910, un cultivateur dégageant un gros grès pour le faire sauter et en débarrasser son champ, fit, sous ce bloc, la découverte d'un dépôt d'or constitué par des bracelets, des bagues et deux vases d'or, pesant environ cinquante grammes chacun. C'est la dix-septième trouvaille connue de dépôt d'or de l'âge du Bronze en France.



Fig. 12. — Vases d'or de Villeneuve-St-Vistre.

Depuis, la Marne a donné un autre dépôt, moins riche en soi, mais peut-être plus important par les conclusions générales qu'il permet de tirer.

En 1925, en creusant une tranchée derrière sa maison à Saint-Martin-sur-le-Pré — localité déjà connue par la station néolithique signalée par Nicaise — un cultivateur mit au jour un grand vase de bronze dans lequel était déposé un plus petit, recouvert lui-même par un troisième de taille intermédiaire. Le coffret formé par ces deux derniers vases renfermait huit bijoux

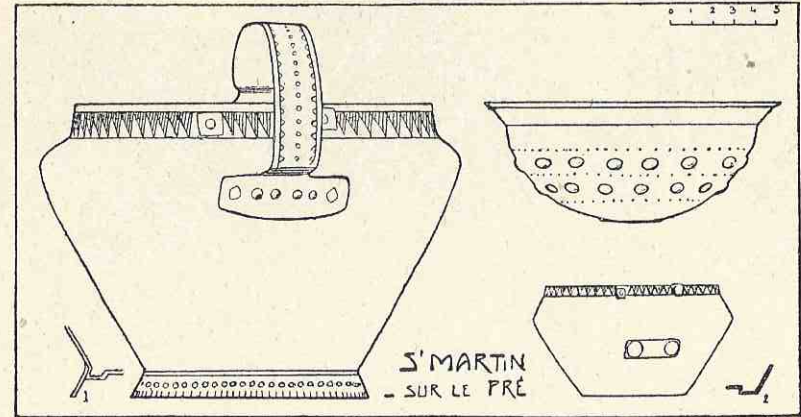


Fig. 13. — Trouaille de St-Martin-sur-le-Pré.
Vases de bronze.

en feuilles de bronze plaquées or, appartenant à cette série d'objets d'origine britannique essentiellement que les Anglais ont dénommés : « Ornaments pénannulaires creux de section triangulaire », et dont la destination n'a pu encore être élucidée. L'ensemble de cette trouvaille est déposé au Musée d'Épernay.

Ce qui est remarquable, c'est que ces deux découvertes appartiennent au Bassin de Paris et ont été faites sur la grande voie qui mettait en communication l'Europe orientale avec son extrémité occidentale, les Îles Britanniques. Les vases de Villeneuve sont bien comme leurs similaires, originaires de l'Europe centrale alors que les bijoux de Saint-Martin sont sans contredit possible de civilisation britannique. Ce sont bien là deux jalons qui marquent la voie commerciale qui reliait, par les

hauts plateaux d'où descendent la Marne, l'Aube et la Seine, l'Orient aux pays de la Manche.

Mais à quelle époque des âges du Bronze faut-il les faire remonter ?

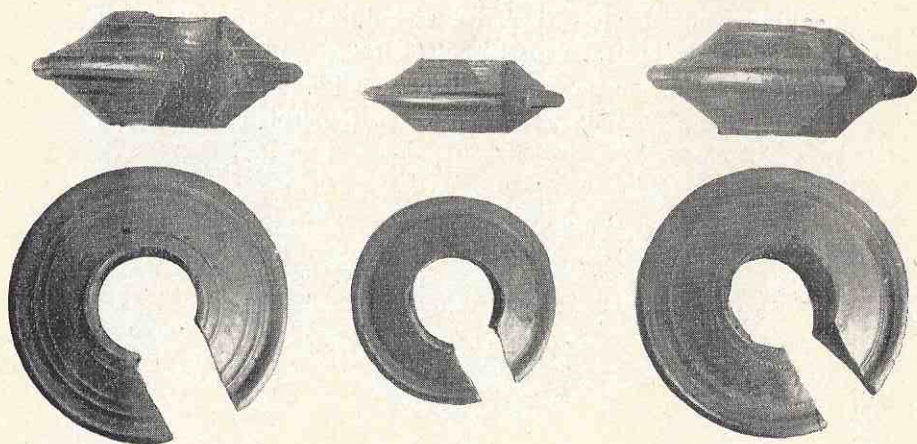


Fig. 14. — *Trouvaille de St-Martin-sur-le-Pré.*
Bijoux en bronze plaqué or.

Le type des vases de Villeneuve est sans contredit des toutes dernières années du Bronze et une des coupes de Saint-Martin est la sœur jumelle de celle trouvée à Corcelette, cette station du Bronze final où le fer commence à apparaître.

Ainsi, par ces dernières trouvailles, nous sommes conduits au premier âge du fer, à l'époque dite de Hallstatt.

* * *

Longtemps, on a cru que ce premier âge du fer n'était pas représenté dans le département et que, là aussi, il y avait un hiatus. Pourquoi ? Simplement parce qu'on ne l'avait pas identifié. Et, pourtant, il existe et assez abondamment. Depuis longtemps de Baye l'avait soupçonné, et ses trouvailles de Barbonne, en particulier, étudiées depuis par Hubert, lui donnent raison. Le docteur Mougin avait reconnu ce premier âge dans son cimetière

de Charvais, à Heiltz-l'Evêque, et, à propos de sa nécropole de Warméreville, Bosteaux-Paris parlait franchement du Hallstatt. Il y a quarante ans, à l'Hôtel de Ville de Reims, le 7 juillet 1895,



Bosteaux-Paris.

à l'occasion d'une conférence sur la Préhistoire dans la Marne — déjà ! — le docteur Capitan signalait que le fouilleur intrépide qu'était M. Bosteaux-Paris venait « de découvrir le mobilier d'une peuplade qui habitait les environs de Reims à l'époque du premier âge du fer et connue scientifiquement sous le nom d'époque du Hallstatt ou Hallstattienne ». Il y avait bien quelques erreurs d'appréciation même de la part de G. de Mortillet, présent à cette conférence ; mais n'oublions pas que c'était il y a quarante ans et souhaitons que dans quarante ans on ne trouve pas plus d'erreurs dans ce que nous disons ce soir.

Malgré tout, jusqu'ici, cette époque est peu connue chez nous, tout au moins dans ses premières manifestations. D'abord, pas de sépultures sous tumulus qui paraissent, dans le Jura, la Côte-d'Or, et la Haute-Marne, par exemple, caractéristiques du Hallstatt ; on n'en rencontre guère qu'à Haulzy si bien étudié par notre collègue M. Goury ; mais Haulzy est du Hallstatt final. Pas de belles épées de bronze dérivant des épées de l'époque précédente ; pas d'épées à antennes ; nous aurons vers la fin des poignards avec soie à barrette transversale, souvenir peut-être de l'antenne, mais qui n'est pas l'antenne du début. Pas de plaques

de ceinturons en feuilles de bronze richement estampées ; pas de fibules à *navicella*, pas de fibules de la Certosa à ressort unilatéral, pas de fibule à arc serpentant sans ressort...

Cela ne veut pas dire qu'on ne trouvera pas un jour ces différents types ; mais si, jusqu'ici, la Marne en a donné quelques-uns — et je ne les connais pas — ce n'est que comme exception dont on ne peut tirer aucune conclusion.

Les premières traces importantes du Hallstatt recueillies dans le département appartiennent aux dernières années de l'époque. Nous avons déjà cité trois nécropoles à peu près pures de cette époque : Warméville, Charvais, Haulzy. Par ailleurs, nombre de cimetières ont donné, plus ou moins mélangées, des sépultures de civilisation hallstattienne et de civilisation plus récente, tels ceux de Vraux, Juvigny, Bouzy, Bouy, Marson (Plat Savart)... Mais les documents fournis par ces différentes sources n'étaient pas assez nets pour qu'on put en dégager des conclusions définitives. Ces derniers cimetières, en particulier, par leur aspect composite, étaient même de nature à tout brouiller dans les classifications. Le grand-maître de l'Archéologie française, J. Déchelette lui-même, n'ayant à sa disposition que des comptes-rendus insuffisants, a souvent hésité à classer à telle ou telle époque telle ou telle pièce provenant d'un cimetière de la Marne, les mettant, en quelque sorte, à cheval sur les deux âges. Ces pièces sont devenues des hybrides grâce auxquels certains archéologues inventèrent un hallstato-marnien qui n'était ni chair ni poisson.

Mais il ne faut jamais, surtout en Préhistoire, désespérer du hasard.

En 1923, en recherchant une nécropole du second âge de fer, j'ai eu la chance de trouver, presque intact, un cimetière dont le mobilier peut servir maintenant de fossile directeur pour faire la discrimination entre les deux âges du fer, dans nos régions tout au moins, et pour déterminer les éléments matériels de la civilisation des toutes dernières années du Hallstatt, de ce que les Anglais et les Allemands ont tout de suite baptisé le *Jogassien*, et que je m'étais contenté, avec M. Corot, d'appeler le *Hallstatt II b*, car je ne suis guère partisan de ces multiples dénominations qui ne servent le plus souvent qu'à embrouiller les notions au lieu de les éclairer.

Cette nécropole est située dans la garenne des Jogasses, lieudit de la commune de Chouilly. Elle est encerclée par un autre cimetière immédiatement contigu, dans l'espace aussi bien que dans le temps. Ce dernier appartient franchement au second âge du fer, sans qu'aucune partie de son mobilier puisse, à un titre quelconque, être reporté à une date plus ancienne. Le premier, au contraire, représente une civilisation qui se rattache toute au premier âge, mais assez évoluée cependant ; tout, sans exception, y appartient au Hallstatt, alors qu'à côté, tout, sans exception, appartient au Marnien, c'est-à-dire à l'âge suivant, sans aucune interpénétration des deux civilisations. Les deux nécropoles sont, chacune dans son type, absolument homogènes, absolument différentes, mais l'une succède à l'autre immédiatement. L'une, j'y insiste, caractérise les toutes dernières années du Hallstatt, l'autre, les toutes premières années du Marnien.

Malheureusement, cette dernière, comme tant de cimetières de la Marne, avait été déjà saccagée en pure perte. Six tombes seulement sur une centaine avaient échappé aux vandales. Elle a tout de même encore donné de belles glanes.

Voici, brièvement, quelles sont les principales caractéristiques du mobilier recueilli dans cette nécropole hallstattienne, dans près de deux cents tombes.

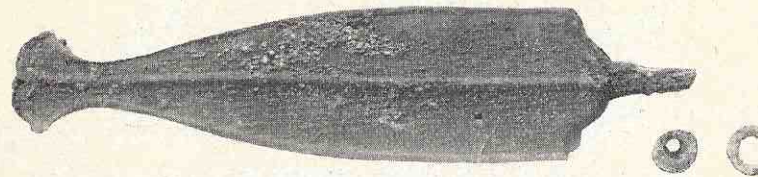


Fig. 16. — Cimetière Hallstattien des Jogasses.
Poignard.

Les armes caractéristiques sont des poignards courts à fourreau de fer et demi-fourreau de bronze ; des épées courtes, les unes à fourreau de fer uniquement et sans boulerolles, les autres, véritables dagues très effilées, à triple fourreau de bois, de fer, et

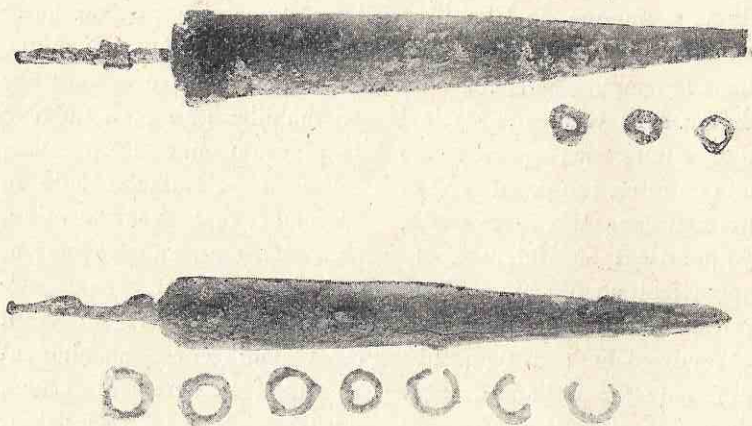


Fig. 17. — Cimetière Hallstattien des Jogasses.
Epées de fer.

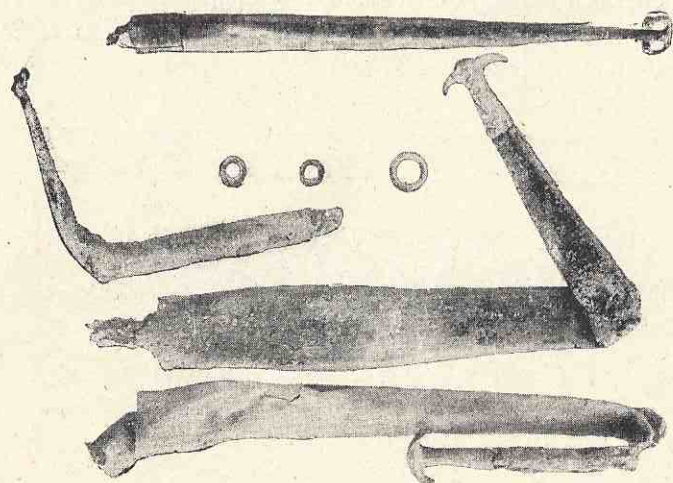


Fig. 18. — Cimetière Hallstattien des Jogasses.
Dagues à fourreau de bois et de fer
et demi-fourreau de bronze.

partiellement de bronze sur la face extérieure. Dans ce dernier type, ce dernier demi-fourreau est en trois pièces : une entrée ornée de quelques traits, le demi-fourreau lui-même et enfin une bouterolle en bronze plein en forme d'ancre dont les ailes se rapprochent plus ou moins de la tige même de la bouterolle.

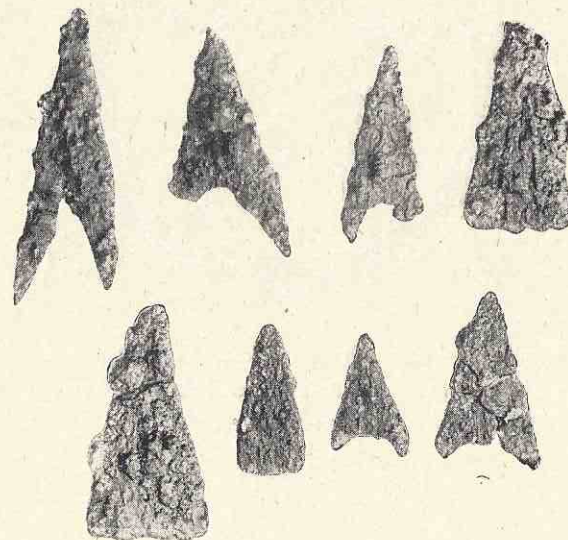


Fig. 19. — Cimetière Hallstattien des Jogasses.
Pointes de flèches en tôle de fer.

Une autre arme inédite est la pointe de flèche en tôle de fer, rappelant les flèches de bronze de Larnaud et aussi certaines pointes de pierre du Néolithique final. Ce genre d'arme prouve l'existence d'archers à cette époque, ce que confirme, d'ailleurs, la découverte de deux fonds de carquois.

Ce qui est aussi très caractéristique, ce sont les torques creux faits d'une feuille de bronze roulée; les bracelets de même facture; d'autres en lignite, mais moins hauts que ceux du Hallstatt I; des armilles ou jeux de nombreux bracelets filiformes. Ce sont encore de nombreuses pendeloques: dents percées, ambre, apparition du corail...

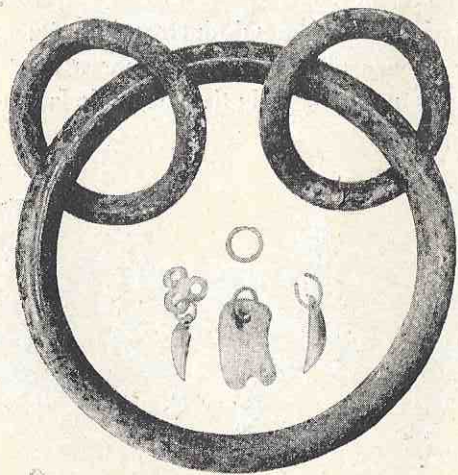


Fig. 20. — Cimetière Hallstattien des Jogasses.
Torques et bracelets creux en tôle de bronze,
et pendeloques.

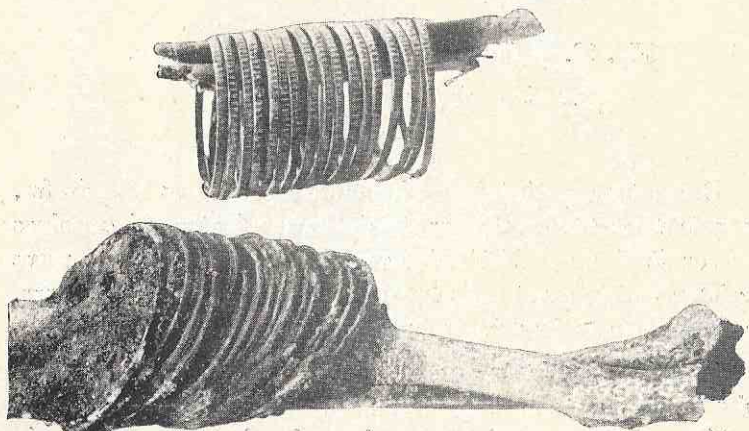


Fig. 21. — Cimetière Hallstattien des Jogasses.
Bracelets — Armilles.

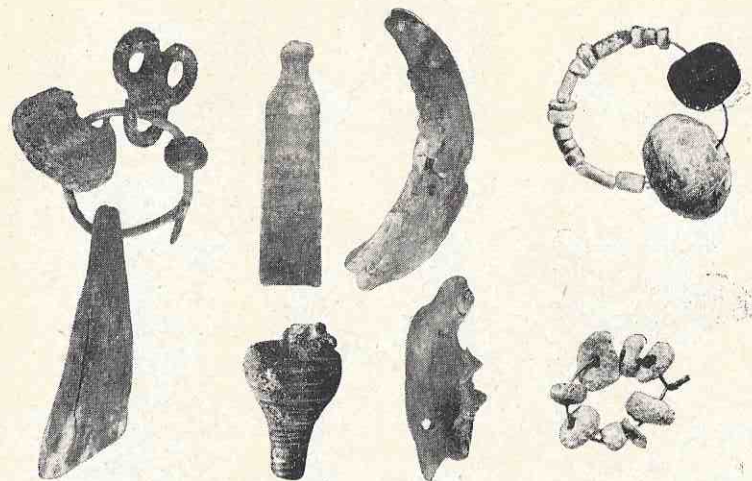


Fig. 22. — Cimetière Hallstattien des Jogasses.
Pendeloques diverses : bronze, verre, ambre, corail, dents d'animaux...

Les fibules peuvent se répartir en trois séries :

1^o, fibules à double bossette et à court et mince ressort bilatéral ;

2^o, fibules à assez long ressort bilatéral ; la bossette formant corps étant remplacée par un arc filiforme que termine une bossette moindre ou une perle, ou un petit plateau. Un axe est nécessaire pour assurer la rigidité du ressort.

3^o, fibules à ressort mince et court, bilatéral, indépendant avec son ardillon du corps même de la fibule ; un axe assure la réunion de ces deux pièces. Ce dernier type est donc un type en trois pièces.

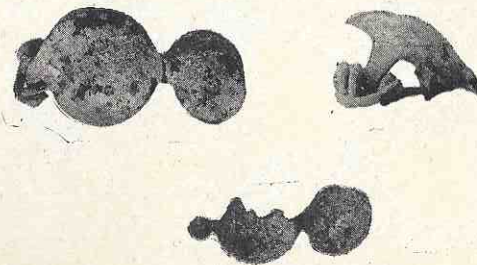


Fig. 23. — Cimetière Hallstattien des Jogasses.
Fibules du 1^{er} type.

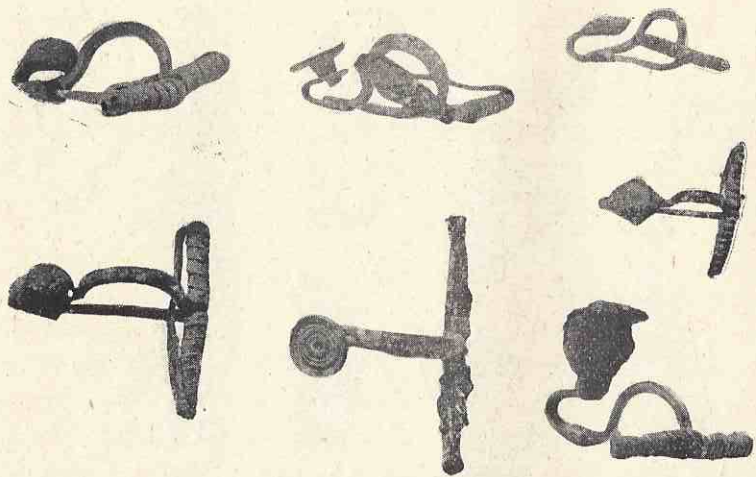


Fig. 24. — Cimetière Hallstattien des Jogasses.
Fibules du 2° type.

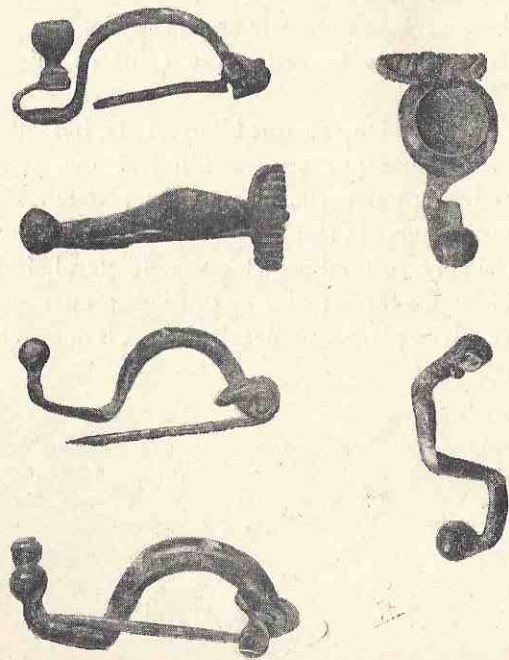


Fig. 25. — Cimetière Hallstattien des Jogasses.
Fibules du 3° type.

Les vases sont petits, ordinairement sans pied. Leurs formes générales les rattachent aux types hallstattiens de Saint-Sulpice



Fig. 26. — Cimetière Hallstattien des Jogasses.
Quelques types de vases.

(Tarn), d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées) et surtout d'All Cannings Cross, dans le Wiltshire, en Angleterre.

Immédiatement, à ce Hallstatt II b, fin extrême du premier âge du fer, succède le Marnien, début du second âge.

Je n'ai pas à insister ici sur les caractéristiques de cette époque : vases carénés, épées de fer à bouterolles tréflée ou cordiforme et, surtout, fibules en une pièce, à gros ressort, à deux, rarement trois spires bilatérales et à tête *reposant* sur l'avant corps de la fibule. Ce sont là choses trop connues chez nous.

On pourrait dire que cet âge est nôtre. La Marne a presque le monopole des sépultures de cette époque et un dénombrement des nécropoles atteindrait, s'il ne le dépassait, le chiffre de 200, répartis surtout dans les plaines crayeuses.

En présence de cette richesse, les préhistoriens avaient donné à ce second âge du fer le nom d'*époque marnienne*, et, de fait, il est impossible d'étudier cette civilisation sans emprunter presque tous les éléments de l'étude aux trouvailles faites dans le département de la Marne. Et pourtant, ce vocable a dû céder devant celui de La Tène, du nom de la station de La Tène sur le lac de Neuchâtel, admirablement explorée, étudiée et vulgarisée par Vouga, mais qui n'a fourni les éléments que d'une petite partie seulement, et non la plus belle, de la civilisation du second âge du fer. C'est une injustice que Vouga est le premier à reconnaître. Il me le disait il n'y a pas bien longtemps : « Nous n'avons rien chez nous, ou presque rien, qui se rapporte à la belle époque de cette période, au Marnien, si richement, si abondamment représenté en Champagne ».

C'est une injustice, mais elle est méritée.

Il me répugne de faire le procès des grands pontifes de l'archéologie champenoise, mais, pourtant, il le faut bien, ne serait-ce que pour nous instruire.

Il n'ont jamais rien fait ni cherché à faire ce qu'a si bien réalisé Vouga. Jugez-en.

Je ne crois pas exagéré d'estimer au minimum à 12.000 le nombre des sépultures des âges du fer, des sépultures marniennes en particulier, explorées en Champagne au XX^e siècle. Voici quelques chiffres que j'emprunte à une étude de Nicaise qui les entérine sans sourciller, sans se douter de ce qu'ils ont d'accablant pour les archéologues champenois, pour lui en particulier.

Les chiffres remontent à 1885, et depuis cinquante ans, le travail des vandales ne s'est guère ralenti.

Louis Topin, de Somme-Tourbe avait fouillé 800 sépultures ; Lemoine, de Connantre, environ 250 ; Hanusse fils, de La Croix-en-Champagne, écrivait : « Mon père et moi avons découvert environ 1050 sépultures » ; Champagne, de La Cheppe, en accusait 250 ; Malinet, de Prosnes, 400 ; Fallot, de Saint-Hilaire-au-Temple, 400 ; Counhaye, de Suippes, plus de 1000 ; Le Laurain père avait fait de nombreuses fouilles et son fils exploré trente cimetières... On connaît un fouilleur qui se vante d'avoir travaillé dans une centaine de cimetières et dont on ne possède aucune note.

Et encore, n'est-il pas question ici de Liébault, de Châtelain, de Bablot, de Jaunet, de Topin, et combien d'autres.

Ajoutez à cette litanie, les Fourdrignier, les Morel, les Nicaise, les Schmitt.

Or la documentation sur tout cet ensemble de sépultures découvertes n'existe pas ; on ne possède aucun renseignement dont on puisse faire état. Tout cela a été gaspillé en pure perte.

En 1913, J. Déchelette, dans l'*Appendice VI* de son *Manuel*, n'a réussi à reconstituer pour la Marne que les inventaires de 653 tombes seulement, et encore inventaires souvent incomplets et inutilisables par suite du manque de documentation suffisante. Si de ce chiffre on défalque 566 tombes fouillées par de Baye, Mougin, Morel, Bosteaux-Paris, Chance, Bourin, il en reste 87 et on est en droit de demander où sont les travaux des lumières de l'archéologie champenoise : les Fourdrignier, les Nicaise, les Laurain, les Counhaye et *tutti quanti*. Même avec les publications de Morel, avec en particulier son grand ouvrage *La Champagne souterraine*, Déchelette arrive très péniblement à établir les inventaires très incomplets, encore une fois, de 75 tombes dont 15 pour Marson. Or, rien que dans ce seul cimetière, qu'il a trouvé intact, Morel avait exploré, par procuration surtout, il faut bien le dire, plus de 200 sépultures.

Les fouilles dans nos régions n'ont donc été pendant de longues années qu'un gaspillage de vandales et de vampires. et l'on comprend dès lors que le Marnien n'a guère pu lutter pour garder sa prépondérance, pourtant bien établie, en face de La

Tène. Il n'avait, pour faire valoir ses titres, que des vitrines de bibelots et des images sans légendes. Tischler eut beau jeu pour reprendre et imposer la classification d'Hildebrand que Salomon Reinach adopta au Congrès de Monaco.



Léon Morel

J'avoue d'ailleurs que pour faire un compte-rendu utile de ses fouilles, il faut d'abord avoir un minimum de sens critique ; puis, et même avant tout, il faut fouiller soi-même et bien fouiller ; et



Bérard

enfin, il est nécessaire de tenir un journal de ses fouilles rédigé non pas huit jours ou un mois après le travail, mais le jour même et relevant avec précision tous les détails observés.

C'est grâce à cette méthode que l'on arrivera, comme l'ont fait Mougin, Bosteaux-Paris, Chance, Bérard, pour ne citer que des disparus, à faire œuvre utile, même si faute de documentation, de comparaisons suffisantes, on ne peut sur le moment, tirer profit de toutes ses découvertes et aboutir à des conclusions définitives. Un jour viendra où tel ou tel compte-rendu, jusqu'alors inutilisé ou mal interprété, pourra être repris et étudié scientifiquement avec profit. Laissez-moi vous citer un fait.



Chance

Il y a 70 ans, le Comte Josselin Costa de Beauregard explorait à Saint-Jean-de-Belleville, en Savoie, huit sépultures qu'il attribuait, en s'appuyant sur les seules données archéologiques dont il pouvait alors disposer, sur Chantre, en particulier, à une époque antérieure au X^e siècle avant notre ère. Par réaction, dans la suite, ces mêmes sépultures furent rattachées à La Tène. Mais l'étude que Costa de Beauregard avait faite de ses fouilles était si précise, si parfaitement, si richement illustrée, que j'ai pu la reprendre et grâce aux documents dont nous disposons aujourd'hui, restituer ces sépultures aux dernières années du Hallstatt et préciser ainsi un point d'archéologie de première importance pour la Savoie.

On en pourrait dire autant des journaux de fouille de Chance, notre regretté collègue. Il seront toujours utilisables, bien qu'à peine rédigés — c'était de simples notes prises sans aucune préoccupation littéraire, et ce sont les meilleures — parce que

tout détail tant soit peu important y est noté ; en les parcourant, on refait presque la fouille avec lui.

Bien fouiller, c'est d'abord fouiller soi-même ; fouiller sans se laisser hypnotiser par l'espérance ou la curiosité du bibelot possible ; fouiller sans se presser ; fouiller intégralement, même une tombe que l'on reconnaît avoir déjà été visitée. Même alors, il y a souvent matière à s'instruire, ne serait-ce qu'en constatant que telle tombe marnienne a été explorée par un Gallo-Romain qui y a semé des tessons de vase, comme je l'ai constaté aux Grandes-Loges. Et puis, que de belles glanes nous ont ordinairement laissées les vandales qui nous ont précédés ! Dans les 92 tombes violées sur 98 des Jogasses marniennes, j'ai récolté, je vous assure de beaux documents bien instructifs.

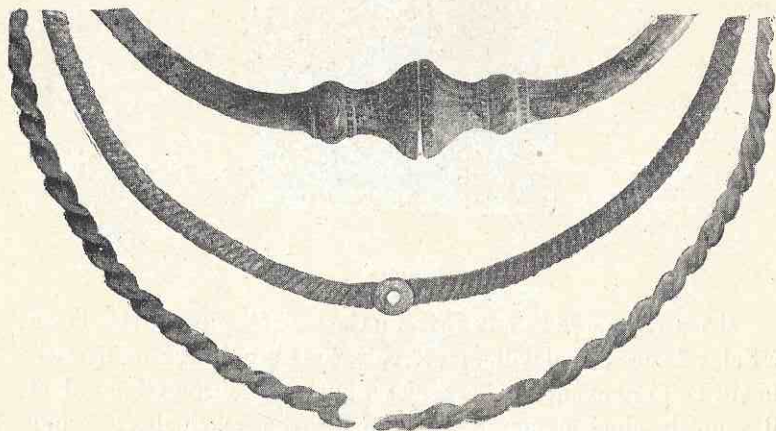


Fig. 30. — Quelques glanes dans le Cimetière marnien des Jogasses.

Encore un petit exemple personnel :

Un jour, à Saint-Gibrien, avec mon ami Thiérot, nous achevions de gratter à fond une immense tombe marnienne dans la quelle il semblait bien que les premiers fouilleurs n'avaient absolument rien laissé. Il restait à peine deux décimètres carrés à gratter dans un angle. C'était assez dur et je dis à Thiérot : « Allez-y ; un coup de bêche pour dire qu'on a bien toutremué ». En même temps, je donne un coup de grattoir un peu plus fort et je ramène au bout de l'outil une superbe boucle d'oreille en or ; l'autre boucle

était à côté. Les premiers fouilleurs, qui avaient bien travaillé, il faut le reconnaître, avaient cependant oublié de ramasser une partie du mobilier qu'ils avaient probablement déposé dans ce coin.

Les plus belles phalères marniennes connues sont celles qui ont été trouvées par Thiérot dans une tombe d'Ecury-sur-Coole. Un as de l'archéologie champenoise était venu, lui second, fouiller cette tombe ; ayant constaté que le dessus avait déjà été exploré, il referma, laissant au fond les restes d'un riche harnachement.



Fig. 31. — Vase à anses provenant d'une tombe du Cimetière marnien des Jogasses.

Voici encore un autre fait. Nicaise, comme les autres, fouillait par procuration donnée à de braves terrassiers qui y allaient vigoureusement de la pioche et de la pelle, ne conservant, par

exemple, comme l'un d'eux me l'a raconté, que les vases qui voulaient bien, dans ces conditions, sortir intacts de terre. Aussi, dans un de ces cimetières exploités suivant ces méthodes, à Cernon, et que nous reprenions en sous-œuvre, Bérard, Thiérot et moi, parmi les débris de céramique que nous pouvions encore récolter, nous avons eu la chance de retrouver une tête d'oiseau identique à celle du vase si curieux que l'abbé Bossus, P. Giraut et moi avions recueilli en 67 morceaux à Saint-Memmie. Ce type inédit aurait dû être connu longtemps plus tôt et serait maintenant en double exemplaire si Nicaise avait su fouiller ou faire fouiller.

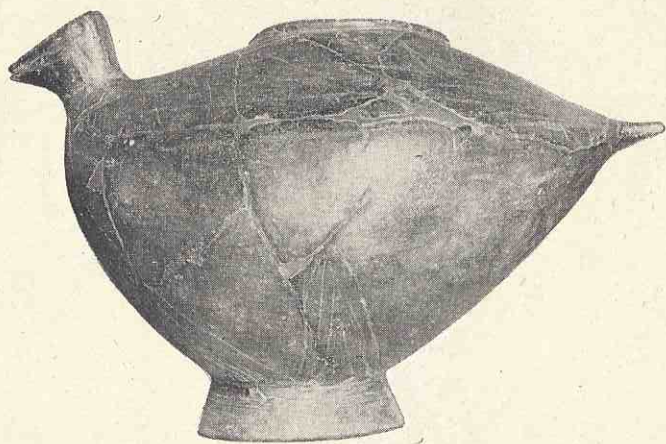


Fig. 32. — Vase marnien du Cimetière du "Chemin des Dats", à Saint-Memmie.

Il reste encore, espérons-le, des nécropoles des âges du fer dans nos plaines de Champagne. Souhaitons que les fouilleurs futurs abandonnent les méthodes des bibelotiers et des vandales et, imitant les Bosteaux, les Chance, les Bérard et aussi les Bourin, les Dupuis, les Thiérot et tous les jeunes, à cheveux gris parfois, qui les suivent, nous donnent de belles fouilles bien faites, bien conduites, bien relevées, bien étudiées qui nous permettront peut-être un jour de rendre au Marnien la place qui lui convient.

Peut-être aussi seront-ils plus heureux que nous pour découvrir et mettre en valeur les nécropoles des dernières années du second âge du fer qui correspondent à la Tène II et à la Tène III, moins bien connues chez nous, surtout, semble-t-il au sud de la Vesle.

L'une des découvertes les plus importantes de cette époque est certainement celle faite par Thiérot à Sogny, d'un cimetière de chevaux rituellement ensevelis, vers le 2^e siècle de notre ère. Mais nous sommes là dans la période historique, et cette causerie, déjà trop longue, trouve pour vous une excellente occasion de se terminer.

TABLE DES GRAVURES

	PAGES
Tête humaine sculptée dans un fémur de bovidé.....	17
Menhir de Congis.....	19
Dolmen de Nuizy dit " Pierre de Sainte-Geneviève "	20
Allée couverte du Bois du Reclus.....	22
Poignard en silex de Pressigny.....	23
Portrait du baron J. de Baye.....	24
Intérieur de la grotte sépulcrale néolithique de Coizard... ..	35
Figure anthropomorphe dans la grotte de Coizard	27
Hache sculptée dans la grotte de Coizard.....	27
Restitution de formes de vases (Bergères-les-Vertus).....	30
Vase naviculaire à bords ondulés (Bergères-les-Vertus)... ..	31
Vases d'or de Villeneuve-Saint-Vistre	32
Vases de bronze (Saint-Martin sur-le-Pré)	33
Bijoux en bronze plaqué or (Saint-Martin-sur-le-Pré).....	34
Portrait de Bosteaux-Paris	35
Poignard (cimetière Hallstattien des Jogasses).....	37
Epées de fer (cimetière Hallstattien des Jogasses)	38
Dagues à fourreau de bois et demi-fourreau de bronze (cimetière Hallstattien des Jogasses)	38
Pointes de flèches en tôle de fer (cimetière Hallstattien des Jogasses).....	39
Torques et bracelets creux en tôle de bronze (cimetière Hallstattien des Jogasses)	40
Bracelets, armilles (cimetière Hallstattien des Jogasses).. ..	40
Pendeloques diverses (d° d°).. ..	41
Fibules du 1 ^{er} type (d° d°).. ..	41
Fibules du 2 ^e type (d° d°).. ..	42
Fibules du 3 ^e type (d° d°).. ..	42
Quelques types de vases (d° d°).. ..	43
Portrait de Morel	46
Portrait de Bérard.....	46
Portrait de Chance.....	47
Quelques glanes dans le cimetière des Jogasses.....	48
Vases à anses (cimetière des Jogasses)	49
Vase marnien (cimetière du " Chemin des Dats " à Saint- Memmie).....	50

Le Gérant : P. SAVY.


Châlons-sur-Marne. — Imprimerie A. ROBAT, 3, rue d'Orfeuil

A. MORGEN

39, Rue Libergier

REIMS

MACHINES AGRICOLES



INTÉRIEUR
ET
EXTÉRIEUR DE FERME